



SOPFEU
Société de protection
des forêts contre le feu



Table des matières

Conseil d'administration et conseils régionaux.....	1
La SOPFEU 2011 en bref	2
Mot du président	4
Rapport du directeur général	5
Rapport du directeur des services administratifs	10
Rapport de l'auditeur indépendant.....	12

La mission de l'organisation

«Optimiser la protection des forêts contre les incendies en vue d'assurer la pérennité du milieu forestier au bénéfice de toute la collectivité, et cela au meilleur coût possible».

Conseil d'administration

Bernard Senécal, président
Luc Gagnon, vice-président
Paul Lamirande
Guy Lavoie
Luc Masse
Jacques Bélanger
Alain Bouchard
Daniel Bourgault
Michel Deshaies
Martin Doucet
Alain Gosselin
Daniel Labbé
Geneviève Labrecque
Maxime Langlais
Claude LeBel
Jean-François Lemerle
Jean-Pierre Otis
Jean-Marie Ouellet
Benoît Tessier
1 poste vacant



Conseils régionaux de protection des forêts

Membres représentatifs régionaux au 31 décembre 2011

Ouest

Bernard Senécal, président
Daniel Bourgault, vice-président
Gilles Fournier
Maxime Langlais
Maryse Bélanger
Gilles Couturier
Philippe Fredette
Robert Kieffer
Daniel Labbé
Geneviève Labrecque
Claude LeBel
Marcel Marcotte
Barry Moore
Roch Plusquellec
Yvon Pominville

Centre

Luc Gagnon, président
Benoît Tessier, vice-président
Jean-Pierre Boudreault
Michel Deshaies
Robert Lacroix
Claude Beauchesne
Jacques Bélanger
Éric Bernier
Martin Doucet
Pierre Girard
Alain Gosselin
Pierre Lefebvre
Francis Perreault
Nicolas Lemieux
Michel C. Ouellet
Paul Patry
Guy Prud'Homme
Jean-Pierre Tremblay

Est

Guy Lavoie, vice-président
Martin Bouchard
Jean-Pierre Otis
Jean-Marie Ouellet
Guy Bernatchez
Jean-François Desbiens
Louise Durand
Rino Laplante
Jean-François Lemerle
Alain Marcoux
Paul Miville
Charles-André Préfontaine

François Lefebvre, directeur général
François Lanthier, directeur des services administratifs et secrétaire corporatif
Membres du comité exécutif 2011

Pour consulter le processus pour la composition des CRPF et du conseil d'administration www.sopfeu.qc.ca section Publications/membres

La SOPFEU 2011 en bref

13,5 M\$

Le coût de la suppression.

311 incendies

Le nombre d'incendies en zone de protection intensive.

2 584 hectares

La superficie de forêt affectée.

120 employés

Le nombre d'employés qui ont participé à une analyse-diagnostic de l'organisation dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique.

500 jours

Le nombre de jours-personnes nécessaires à l'analyse et à la réflexion lors du Kaizen sur l'actualisation de la flotte d'avions-citernes.

34 000 heures

Le nombre d'heures consacrées à la formation opérationnelle.

6 000 heures

Le nombre d'heures consacrées à la formation en santé et sécurité au travail.

Taux OSHA



* Le taux OSHA exprime le nombre total des lésions enregistrables par unité de 200 000 heures travaillées

Depuis 1922

2^e position

Pour le plus petit nombre d'incendies de causes humaines;

4^e position

Pour la saison avec le plus petit nombre d'incendies;

3^e position

Pour la saison avec la plus petite superficie affectée par les feux de causes humaines;

8^e position

Pour la saison avec la plus petite superficie touchée par les incendies.

Rapport de l'audit du registraire

Prévention

Un processus qui va au-delà des exigences inscrites à la Loi sur les forêts ainsi que dans les normes et directives du Ministère.

Connaissance

La corrélation directe remarquable entre la connaissance des pompiers forestiers audités et les activités d'intervention sur les incendies.

Implication

La très grande implication de la direction et du personnel lors des audits externes a été remarquée et appréciée de l'auditeur.



Mot du président

Soulignons d'emblée que les résultats enregistrés en 2011 sont très différents de ceux que nous avons connus en 2010. Malgré les températures chaudes dans le nord-ouest pendant la saison estivale, la régularité des précipitations ailleurs en province a permis à la SOPFEU de terminer la saison avec un bilan favorable de 311 incendies, ces derniers n'infligeant des dommages à la forêt que sur une superficie de 2 584 hectares. La saison vient ainsi se classer au rang des plus petites années enregistrées, tant par le nombre de feux (4^e rang) que par la superficie touchée (8^e rang), et ce, depuis 1922.

Les efforts consentis par la SOPFEU en santé et sécurité du travail transparaissent dans les résultats obtenus depuis plusieurs années. Les mécanismes mis en place par l'organisation sont aussi de plus en plus ancrés dans les habitudes de travail des employés.

Puisque la saison au Québec le permettait, la SOPFEU a pu prêter assistance à l'Alberta, et plus particulièrement à l'Ontario, deux provinces durement éprouvées par les incendies de forêt en 2011.

Les départs à la retraite de plusieurs gestionnaires en 2010 ont entraîné un mouvement important du personnel ainsi qu'une restructuration des directions. En janvier, la direction de l'amélioration continue, de la formation et de l'information (DACFI) a été retranchée pour faire place à la direction des opérations régionales. Les services de la DACFI se sont joints à d'autres directions.

Trois conventions collectives n'étaient pas encore signées en janvier 2011. Les négociations pour leur renouvellement ont permis d'en arriver à une entente avec deux de nos syndicats, Val-d'Or et Maniwaki. Une seule convention n'est toujours pas signée, soit celle des employés saisonniers de Baie-Comeau. Par ailleurs, la convention des employés réguliers de Val-d'Or est échue depuis le 31 décembre 2011.



Cette année, une partie importante du personnel des opérations a été initiée et formée à la méthode du Système de commandement d'intervention (SCI). Ce standard propose des méthodes de travail et des principes déjà éprouvés dans les provinces et États voisins et favorisera notamment une uniformisation plus grande des interventions, en particulier lors d'événements majeurs.

En 2011, l'analyse concernant la flotte d'avions-citernes, qui avait débuté en 2009, a été poursuivie. Les résultats des travaux ont été présentés au comité exécutif, au conseil d'administration et aux comités des directeurs des trois organisations concernées, c'est-à-dire le Service aérien gouvernemental, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la SOPFEU.

Cette année, la SOPFEU a sollicité ses membres pour répondre à un sondage visant à recueillir leurs opinions sur les services existants et leurs attentes. Je tiens à remercier personnellement tous ceux qui ont collaboré à cette démarche. Cette participation permettra à la SOPFEU de continuer à servir les intérêts de ses membres d'une façon plus ciblée.

En terminant, je remercie tous les intervenants qui, de près ou de loin, permettent à la SOPFEU de s'acquitter fièrement de son mandat. Parmi ceux-ci, j'aimerais souligner l'implication et le travail exemplaire des administrateurs et des membres représentatifs régionaux.

Merci également à toute l'équipe de direction de la SOPFEU et à tous les membres du personnel pour leur professionnalisme et leur dévouement. Les bons résultats d'une organisation sont le fruit du travail individuel et coordonné de chacun de ses employés.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Bernard Senécal".

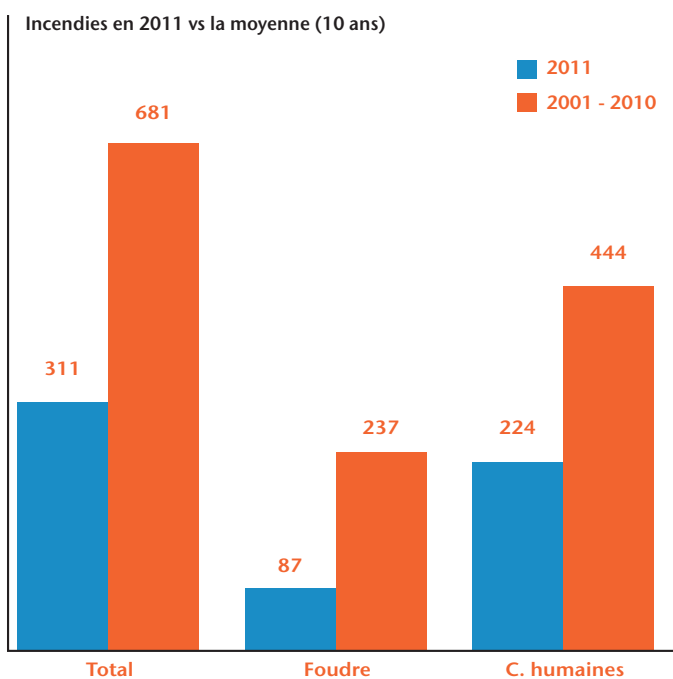
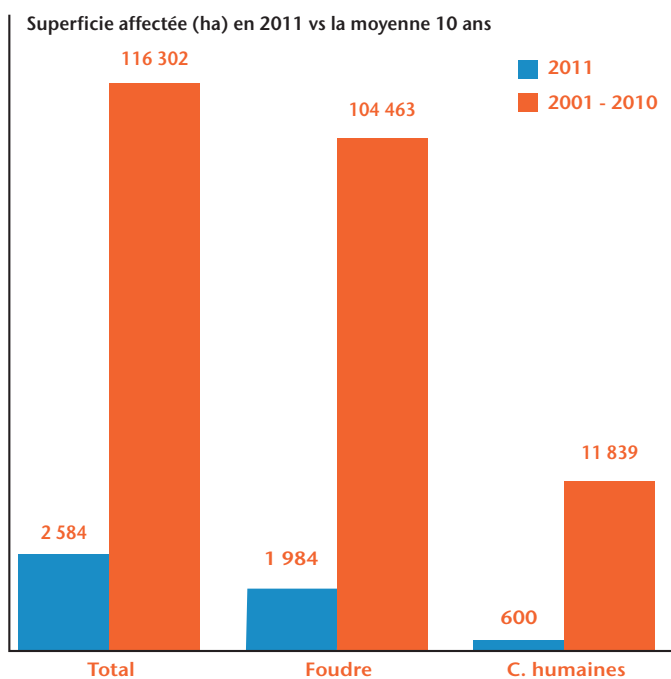
Bernard Senécal, ing. f.
Président du conseil d'administration

Rapport du directeur général

GESTION DES INCENDIES

Le nombre de feux, tant d'origine humaine que naturelle, a été inférieur aux statistiques des dernières années. L'absence de longues périodes de sécheresse a favorisé ce bon résultat en 2011.

Cette année, 224 feux sont survenus à la suite d'activités humaines. Cela représente environ la moitié des 444 incendies d'origine humaine observés en moyenne annuellement. La superficie touchée de 600 hectares de forêt constitue, elle aussi, un résultat bien en deçà de la moyenne. Les feux allumés par la foudre ont été moins nombreux, soit 87 incendies, alors que la moyenne est de 237. Quant à la superficie forestière touchée par les feux de foudre, elle est de 1 984 hectares.



Entre le 10 et le 25 juin, de rares précipitations dans certains secteurs ont contribué à faire de cette période, la plus active de la saison, avec 47 feux détectés. Afin de prévenir l'éclosion d'incendies de cause humaine, des mesures préventives ont été appliquées dans les régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie, entre le 16 et le 23 juin.

Une seconde période active s'est déroulée du 3 au 13 octobre alors que 29 incendies ont été combattus. L'humidité relative plus élevée en soirée et la fraîcheur des nuits ont limité les dommages causés par ces incendies. Toutefois, un incendie au Témiscamingue a surpris par sa grande propagation, sa superficie finale s'élevant à 261 hectares.

Étant donné ce niveau d'activité, la SOPFEU a pu prêter assistance aux provinces signataires de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendies de forêt. Elle a ainsi répondu favorablement à douze demandes d'aide. Au mois de mai, l'Alberta a retenu les services de quatre CL-415 du Québec pour combattre les incendies de forêt

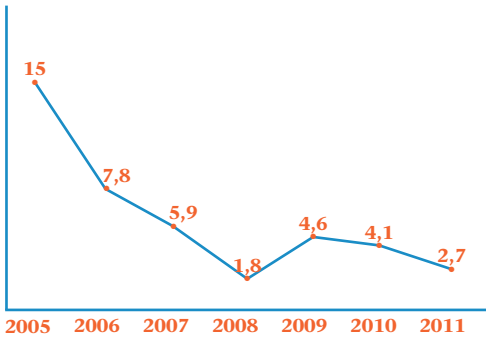
sur son territoire. Toutefois, c'est l'Ontario qui a le plus fait appel aux ressources disponibles de la SOPFEU. En effet, cette province a effectué auprès du Québec une demande pour un contingent de 42 pompiers, 7 demandes d'avions-citernes et enfin 3 demandes d'équipements. Il est intéressant de noter que les avions-citernes n'ont volé que 429 heures pour combattre les incendies au Québec, contre 520 heures pour porter secours à l'extérieur de la province.

	Superficies protégées par catégories de membres	
	Au 1 ^{er} janvier 2010 Hectares / %	Au 1 ^{er} janvier 2011 Hectares / %
Forêts publiques allouées	35 921 678 / 75,61 %	35 921 678 / 75,61 %
Grandes propriétés privées, CvAF et CGT	2 301 541 / 4,84 %	2 284 283 / 4,81 %
Forêts publiques non allouées et petites propriétés privées	9 285 139 / 19,55 %	9 302 397 / 19,58 %
Superficie totale protégée	47 508 358 / 100 %	47 508 358 / 100 %

RESSOURCES HUMAINES

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La responsabilisation des travailleurs en regard de leur santé et sécurité au travail (SST) et de celle de leurs collègues s'est accrue encore davantage cette année. Les équipes de la SOPFEU ont poursuivi leurs efforts dans le développement d'une culture en santé et sécurité du travail. L'organisation déplore toutefois le décès d'un pompier forestier dans l'exercice de ses fonctions au printemps. Pour l'année 2011, le taux OSHA (Occupational Safety and Health Administration) se situe à 2,7 alors qu'il était de 4,1 en 2010.



* Le taux OSHA exprime le nombre total des lésions enregistrables par unité de 200 000 heures travaillées

Fait à mentionner, la base de Baie-Comeau a, pour une 4^e année consécutive, obtenu un taux OSHA de 0. De son côté, la base de Roberval a poursuivi ses efforts et a abaissé son taux OSHA.

Pour diminuer les risques de blessures dans le processus d'entretien des tuyaux, un employé de la base de Maniwaki a développé un système automatisé d'entraînement de tuyaux pour remplacer les déplacements manuels. Cette ingéniosité a permis à l'équipe de Maniwaki de remporter le Prix innovation en santé et sécurité du travail 2011 dans la région de l'Outaouais. La base de Maniwaki participera au Gala national de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le 24 avril 2012.

DOTATION

Le nombre de départs à la retraite a mené à un important mouvement de personnel dans les directions de la SOPFEU. L'année a commencé avec plusieurs nouveaux gestionnaires dans les directions suivantes : la direction générale, la direction des opérations centrales, la direction régionale de la base de Roberval, la direction du Centre provincial de lutte (CPL), la direction du développement et des services spécialisés et la mise en place de la direction des opérations régionales. Au total, 26 employés de la SOPFEU ont assumé de nouvelles fonctions.

Bien que l'effectif de la SOPFEU ne se soit pas accru, 11 nouveaux visages se sont joints à l'équipe des employés réguliers de la SOPFEU, pour un total de 166 employés réguliers. Pour maintenir le nombre d'employés saisonniers à 297, 41 nouvelles personnes se sont greffées dans les rangs de la SOPFEU au cours de l'année.

FORMATION

L'année 2010 ayant été très occupée, certaines formations n'ont pu avoir lieu, ce qui a occasionné une légère augmentation du nombre de formations en 2011. La formation du personnel a été encore très importante tant sur le plan opérationnel que sur le plan de la santé et sécurité du travail. Les formations, telles que

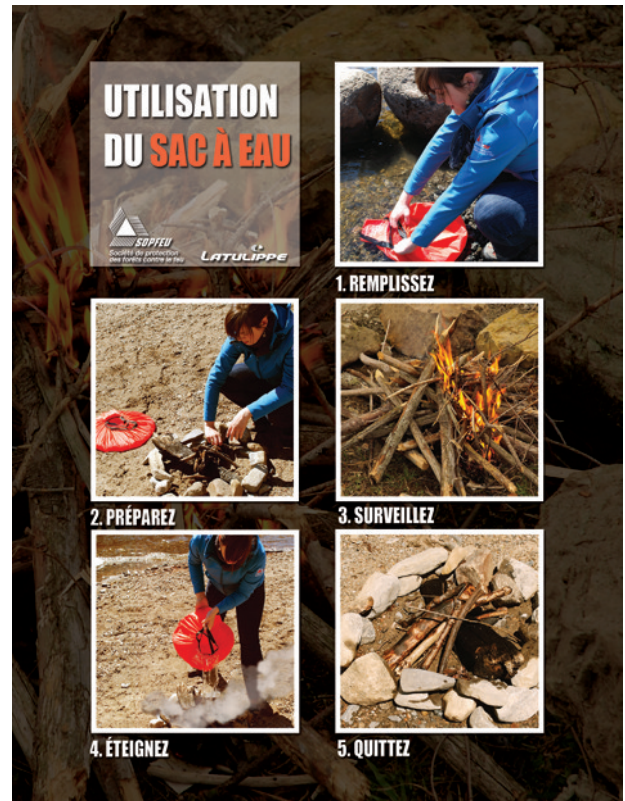
chef d'équipe, chef de lutte stade 1, aéropointage, le cours avancé en comportement des incendies de forêt, les cours du système de commandement d'intervention, tout comme les cours de secourisme en milieu de travail, scie mécanique, débroussailluse et sécurité nautique ont été donnés.

Afin de développer et soutenir ses gestionnaires dans leurs fonctions quotidiennes et les préparer aux défis à relever, l'organisation a mis de l'avant un programme quinquennal de formation sur le leadership et les habiletés de gestion.

SATISFACTION DE SES CLIENTS

PRÉVENTION

L'année 2011 marquait la troisième année du Plan stratégique de sensibilisation et d'éducation 2009-2012 de la SOPFEU. Le service de l'information a continué de poser plusieurs actions de prévention auprès des résidents et des amateurs de plein air. Pour encourager ces derniers à être plus vigilants et à arroser leur feu avant de quitter les lieux, la SOPFEU a fait la promotion de l'utilisation d'un sac à eau, en collaboration avec le magasin d'équipements de plein air Latulippe.



Afin de mieux connaître les impacts des actions posées en prévention, la SOPFEU a procédé à un sondage auprès des Québécois. Ces analyses serviront à orienter les actions de prévention pour les années à venir.

Le service automatisé de diffusion du danger d'incendie est de plus en plus populaire. Celui-ci transmet 2 fois par jour le danger d'incendie à plus de 2 500 abonnés. La SOPFEU compte 235 panneaux d'inflammabilité sur le territoire québécois. Pour bien informer le public du danger d'incendie, les opérateurs de panneaux reçoivent tous les jours le danger d'incendie soit par téléphone, télécopieur ou courriel.

La SOPFEU est désormais présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter afin de joindre, entre autres, les jeunes qui les utilisent comme d'importantes sources d'information.

CERTIFICATION ISO

Avec l'objectif de mettre aux défis le Système de management de la qualité (SMQ), monsieur Jocelyn Brousseau, auditeur-chef au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a rencontré 60 employés de toutes fonctions du siège social, des bases principales de Maniwaki et de Val-d'Or et de leurs bases secondaires. Le rapport de l'auditeur fait ressortir vingt-deux points forts, une vingtaine de pistes d'amélioration ainsi qu'une demande d'action corrective mineure qui a rapidement été prise en charge.

Dans son rapport, monsieur Brousseau souligne l'existence d'une corrélation directe remarquable entre la connaissance des pompiers forestiers audités et les activités d'intervention sur les incendies. La certification ISO 9001-2008 a été reconduite jusqu'en 2014.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La SOPFEU a choisi d'instaurer un système de management de la qualité pour s'assurer d'une prestation de service qui reflète les attentes de ses clients, dans le respect des lois et règlements, et pour améliorer constamment sa performance. La SOPFEU maintient un mécanisme de suivi et d'amélioration, notamment pour les objectifs opérationnels de détection, d'intervention, de maîtrise et d'extinction. Les résultats sont :

Objectifs opérationnels 2011 en fonction de la moyenne mobile des 10 dernières années		
	2011	Moyenne mobile 10 ans
Détection ≤ 0,5 ha	86 %	89 %
Intervention ≤ 1 heure	69 %	80 %
Maîtriser avant 10h le lendemain	77 %	81 %
Extinction ≤ 3 ha	90 %	88 %

INNOVATION ET EFFICIENCE

L'un des changements majeurs dans l'organisation a été l'implantation de la direction des opérations régionales. La création de cette nouvelle direction a pour but de :

- Harmoniser les méthodes de travail entre les bases principales;
- Optimiser les communications entre le siège social et les bases régionales;
- Assurer l'application du Système de management de la qualité dans les opérations, et ce, jusqu'aux opérations de suppression sur le terrain;
- Assurer l'implantation et l'utilisation du Système de commandement d'intervention;
- Assurer l'organisation et le déploiement des équipes de gestion de feux majeurs;
- Coordonner les dossiers provinciaux qui impliquent les bases régionales.

La direction générale est certaine que ce changement organisationnel permettra de tirer profit des forces de chacune de ses régions.

Au cours de cette année charnière pour le déploiement du Système de commandement d'intervention (SCI), plus de 360 personnes ont suivi la formation I-100, puis 125 ont poursuivi avec la formation I-200. À la fin de la saison de protection, la majorité du personnel régulier des opérations avait reçu la formation I-300. Cette vague de formation se poursuivra en 2012. L'organisation

est convaincue que l'utilisation du SCI dans ses opérations facilitera les interventions de ses ressources humaines ainsi que l'intégration de celles des autres provinces et États lorsqu'elles viennent en renfort.

Deux nouveaux sites d'opérations ont également été implantés, soit les bases d'appoint Broadback et Hibou, alors que les rénovations de la base d'appoint Chute-des-Passes ont été amorcées. Ces améliorations permettront à l'organisation de bénéficier d'installations adéquates lors du déploiement des ressources (voir la carte des bases d'opérations à la page 9).

QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

En ce qui a trait aux grandes réalisations de l'année, notons les travaux sur l'actualisation des besoins reliés à la flotte d'avions-citernes. Le groupe de travail avait comme mandat d'évaluer les ressources de rechange possibles permettant de conserver au niveau actuel les superficies affectées par les incendies en ramenant la flotte d'avions-citernes à 12 appareils. Les résultats ont été remis au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, propriétaire de cette demande d'évaluation.

La direction a doté l'organisation d'une vision qui se veut mobilisatrice. Celle-ci a servi de pierre d'assise à la réflexion faite par plus de 120 employés lors d'une analyse-diagnostic de l'organisation. Afin de dresser un portrait représentatif, l'organisation a fait un sondage auprès de ses membres à l'automne. La vision, l'atelier d'analyse ainsi que les résultats du sondage ont servi à la définition des priorités d'un plan stratégique qui sera complété et implanté en 2012.

Lors des opérations d'envergure, les coûts liés aux hélicoptères sont très élevés. La SOPFEU travaille présentement avec l'Université Laval au développement d'un outil de décision qui permettra d'optimiser l'utilisation des hélicoptères dans ses opérations. Ce projet est financé en partenariat avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

La saison calme a permis d'avancer plusieurs autres projets, tels que l'implantation à l'échelle provinciale d'une approche informatisée pour la réalisation des travaux de télécommunications et le développement d'une application pour permettre la validation des données météorologiques par satellite.

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES

Depuis quelques années, la SOPFEU entretient des stations météorologiques d'Hydro-Québec. Une entente de partenariat a été signée à la fin de 2010 entre les deux organisations pour poursuivre cette opportunité d'affaires.



Rapport de feux

Résumé de la situation par mois

Section intensive

		Foudre	Chemins de fer	Opérations forestières	Opérations industrielles	Incendiaires	Résidants	Récréation	Diverses	Total
Avril	A	0	0	0	0	0	4	0	0	4
	B	0	0	0	0	0	4,4	0	0	4,4
Mai	A	1	0	0	3	6	33	17	1	61
	B	0	0	0	0,8	3,7	39,9	24,6	1,6	70,6
Juin	A	21	0	6	5	3	8	26	0	69
	B	1 320,6	0	2,7	0,7	0	0,6	186,3	0	1 510,9
Juillet	A	33	0	4	1	1	7	16	0	62
	B	642,9	0	0	0	0,1	0,6	2,8	0	646,4
Août	A	21	0	7	3	1	1	23	0	56
	B	12,5	0	0,1	0,6	1,4	0,7	23,3	0	38,6
Septembre	A	10	0	0	6	0	2	10	1	29
	B	7,8	0	0	10,8	0	0	12,5	0,1	31,2
Octobre	A	1	0	0	3	1	3	17	0	25
	B	0,1	0	0	2,2	0	1,6	275,6	0	279,5
Novembre	A	0	0	0	0	0	4	1	0	5
	B	0	0	0	0	0	0,4	2,2	0	2,6
Total	A	87	0	17	21	12	62	110	2	311
	B	1 983,9	0	2,8	15,1	5,2	48,2	527,3	1,7	2 584,2

A = Nombre d'incendies

B = Superficie incendiée (hectares)

Section restreinte

		Foudre	Chemins de fer	Opérations forestières	Opérations industrielles	Incendiaires	Résidants	Récréation	Diverses	Total
Total	A	11	0	0	0	0	2	4	1	18
	B	8 141	0	0	0	0	1 453	212	7	9 813

A = Nombre d'incendies

B = Superficie incendiée (hectares)

ZONE DE PROTECTION INTENSIVE ET RESTREINTE AVEC LES BASES D'OPERATIONS DE LA SOPFEU



CONCLUSION

La saison estivale plus clémente a permis de bien réaliser le mandat de l'organisation, de maintenir les efforts en santé et sécurité du travail ainsi que de former une partie importante du personnel d'opérations aux principes du Système de commandement d'intervention. Le souci mis dans l'amélioration continue des processus est manifeste.

L'année à venir sera remplie de nouveaux défis à relever pour l'équipe afin de poursuivre sa démarche d'amélioration continue. La SOPFEU se penchera sur les impacts que la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (1^{er} avril 2013) ainsi que la nouvelle stratégie de protection des forêts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2014) pourraient avoir sur ses opérations. De plus, le développement du projet gouvernemental Plan Nord est un sujet d'actualité que l'organisation suivra avec grand intérêt.

L'année 2012 sera déterminante en raison de l'implantation d'un plan stratégique organisationnel. Ce plan stratégique guidera les actions de l'organisation pour les trois prochaines années. Il prend ses fondements dans la réalisation d'une vision commune:

La Société de protection des forêts contre le feu, spécialisée dans la gestion des incendies de forêt et forte du professionnalisme et de la compétence de ses ressources humaines, vise la satisfaction de ses clients, l'innovation et l'efficacité de ses opérations, tout en saisissant les opportunités d'affaires lui permettant d'optimiser l'utilisation de ses ressources.

En mon nom et en celui du personnel de la SOPFEU, je tiens à remercier les membres du comité exécutif, du conseil d'administration et des conseils régionaux de protection des forêts pour l'intérêt et l'appui qu'ils portent à l'organisation et dans la gestion de celle-ci. Je tiens aussi à remercier le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que le Service aérien gouvernemental pour leur contribution. Je ne pourrais terminer sans adresser de sincères remerciements à mon équipe pour son engagement envers la protection des forêts contre le feu.

François Lefebvre, ing. f., M. Sc.
Directeur général

Rapport du directeur des services administratifs

Les états financiers de l'exercice commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2011 ont été vérifiés par la firme Brassard Carrier, Comptables agréés, dont les services avaient été retenus lors de la dernière assemblée générale annuelle tenue en mars 2011. Les états financiers sont annexés aux pages suivantes du rapport annuel. La présentation répond aux normes comptables prescrites aux organismes à but non lucratif. Les informations suivantes peuvent être également d'intérêt pour le lecteur.



ÉTATS DES RÉSULTATS

Fonds d'administration général

Taux de la cotisation générale sur le volume autorisé

2010	2011	2010	2011
Au mètre cube		À l'hectare	
0,6288 \$	0,5901 \$	0,4891 \$	0,4326 \$

La cotisation générale a totalisé 37 368 000 \$ en 2011, comparativement à 42 412 000 \$ en 2010, soit une diminution de 5 044 000 \$. Un surplus anticipé de 6 749 000 \$, comparativement à un surplus de 946 000 \$ en 2010, explique cette diminution de la cotisation. La répartition financière de la cotisation générale entre les trois catégories de membres est présentée à la note 13 des états financiers.

Financement des avions-citernes CL-415

La participation des membres au financement des CL-415 se fait selon la méthode dite du mode tronqué, alors que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune finance 81,6 % des coûts et les autres membres 18,4 % :

	2010	2011
Ministre	5 190 314 \$	5 107 344 \$
Bénéficiaires	1 099 954 \$	1 082 758 \$
Territoriaux	70 411 \$	68 898 \$
Total	6 360 679 / 100 %	6 259 000 \$

Superficies et mètres cubes

La superficie attribuée à chacune des trois catégories de membres est déterminante dans le calcul de la somme à cotiser. En effet, les variations entre les superficies prévues lors de la préparation du budget et les situations réelles de l'année causent des écarts de cotisation, puisque le taux de cotisation est fixé en début d'année. Ainsi, l'attribution de la superficie entre les trois catégories de membres a varié de la façon suivante :

	Superficie prévue	Superficie moyenne
Ministre	59,775 %	59,789 %
Bénéficiaires	37,805 %	37,805 %
Territoriaux	2,420 %	2,406 %

Pour les membres bénéficiaires, en 2011, l'écart de cotisation porte essentiellement sur la variation des mètres cubes. Un surplus de cotisation de 128 260 \$ sur l'apport attendu de cette catégorie de membres a donc été enregistré. En ce qui a trait aux membres territoriaux, un surplus de 1 755 \$ est enregistré. Ces montants seront tenus en compte dans l'apport de ces membres en 2012.

Un apport spécial du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) d'un montant de 5 000 000 \$ a été versé et a servi à réduire la cotisation générale des membres bénéficiaires et territoriaux. Pour ce faire, un amendement aux règlements généraux à cet effet a été adopté par le conseil d'administration et sanctionné par le Ministère. Le montant crédité est au poste « Distribution des cotisations ».

Les premiers revenus de cotisations sur les bois mis à l'encan ont été enregistrés en 2011, pour un montant totalisant 104 486 \$. Il est prévu pour 2011 et 2012, que les sommes récoltées soient créditées pour les bois vendus provenant des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Au poste « Remboursement des bois mis à l'encan », nous indiquons la somme retournée, soit 94 222 \$.

Résultat du Service aérien gouvernemental (SAG)

Le surplus du Service aérien gouvernemental a été de 1 393 253 \$ pour son exercice 2010-2011 et se retrouve au poste « Résultats du SAG ». De ce montant, 1 254 000 \$ étaient déjà anticipés dans la détermination de la cotisation générale 2011.

Autres revenus

Les autres revenus de l'année 2011 sont de 949 174 \$ et ils proviennent notamment de l'aide apportée à l'Ontario, de l'entretien d'équipements de météorologie appartenant à Hydro-Québec et au ministère de la Défense nationale. À noter que le poste « Locations » est constitué essentiellement de revenus provenant de l'occupation d'espaces dans nos sites de télécommunication par des tiers.

Dépenses

Le total brut des dépenses du fonds d'administration est de 59 759 554 \$ incluant les postes « Coût de financement des CL-415 », « Frais attribuables aux projets de la Baie James et Anticosti », « Mauvaise créance » et « Distribution de cotisations ». Si l'on ne tient pas compte de ces postes et que l'on retient uniquement les frais ayant servi au plan d'organisation, ceux-ci totalisent 46 934 077 \$, comparativement à 57 141 634 \$ en 2010, soit une diminution de 10 207 557 \$. Celle-ci provient principalement du poste « Salaires et vacances » pour 1 910 063 \$, en raison d'une baisse des heures supplémentaires sur feux. Le poste « Loyers, aéronefs et autres » a varié de 4 019 990 \$, influencé notamment par le carburant aéronefs. Le poste « Fournitures, approvisionnements et entretien » a terminé avec une baisse de 3 740 907 \$ reliée principalement aux frais de gîte et repas pour le combat des incendies. La saison 2011 a nécessité beaucoup moins d'efforts au chapitre des frais de suppression que la saison 2010.

Le total des « Charges » est diminué des « Frais imputés à la suppression ». Ce sont des frais inclus dans le budget courant pour des ressources (tels les hélicoptères sous contrats) qui, lors de leur utilisation au combat d'un feu, sont comptabilisés à la suppression. Ce revenu totalise 4 775 075 \$ en 2011, comparativement à 23 917 060 \$ l'an dernier. Les « Frais imputés aux projets » représentent, eux aussi, l'usage de biens et de services prévus au budget et affectés à des travaux facturés à des tiers et sont de niveau comparable à l'année précédente.

Fonds de suppression

La cotisation de suppression finance les frais attribués à la lutte aux incendies de forêt. Une somme de 13 698 952 \$ a été facturée en 2011. Le coût comptabilisé pour la section intensive est de 13 488 836 \$ et celui de la section sous protection restreinte est de 210 116 \$, dont 17 463 \$ pour des incendies survenus dans la zone tampon. Le décret qui prévoyait le paiement de la totalité des frais de suppression par le gouvernement du Québec n'a pas été renouvelé et s'est terminé le 31 mars 2011.



Évolution des actifs nets

Surplus accumulé

Le déficit de l'exercice financier 2011 est de 5 039 671 \$ en raison de la réduction de la cotisation générale du surplus de l'année 2010. Une nouvelle norme comptable entrera en vigueur en 2012 concernant les exigences de comptabilisation des avantages sociaux futurs. Sous recommandation du vérificateur, la mesure a été introduite cette année. Ainsi, il faut dorénavant montrer aux états financiers le surplus ou déficit de capitalisation des régimes de retraite. Cela faisait partie antérieurement des « Notes aux états financiers ». Le paiement de cette dette ou l'attribution du surplus est en fonction de ce qui est prévu à la loi et au règlement sur les régimes de retraite. L'état financier 2010 a été amendé en conséquence. Une évaluation actuarielle préliminaire a été faite par l'actuaire et le déficit de capitalisation a été estimé à 6 068 916 \$ au 31 décembre 2011. Ce déficit n'affecte pas en totalité la cotisation des membres en 2012. Aux fins de la cotisation générale, un surplus accumulé de 413 211 \$ a été réalisé.

Autre élément réduisant la cotisation, le conseil d'administration a décidé de cotiser sur 15 ans les investissements aux pistes de Bonnard et de Manic-5, alors que les déboursés sont entièrement payés. Le solde non cotisé de ces investissements au 31 décembre 2011 est de 1 542 409 \$.

Fonds d'immobilisations

Ce fonds regroupe les bâtisses et les équipements sur lesquels un amortissement est généralement calculé. Les acquisitions 2011 sont de 1 093 362 \$ pour des achats reliés aux systèmes de télécommunication, d'informatique et d'équipements de suppression. Des actifs ont également été acquis à partir du Fonds des projets majeurs pour un montant de 359 207 \$, comme des génératrices pour des systèmes de relève, des dortoirs mobiles, et pour l'aménagement de bases d'appoint. Le Fonds d'immobilisations affiche un solde de 15 440 118 \$ à la fin de l'année.

Fonds des projets majeurs

En 2011, le Fonds des projets majeurs a servi, outre à l'achat des actifs transférés au Fonds d'immobilisations, au remboursement du déficit actuariel du régime de pension et au projet conjoint de cartographie des combustibles avec le MRNF.

BILAN

L'encaisse est de 1 517 064 \$ et les comptes à payer de 6 553 232 \$. Les comptes à recevoir s'élèvent à 4 871 454 \$. Ce montant tient compte d'une provision pour mauvaises créances de 1 345 582 \$ au 31 décembre 2011. La provision pour les mauvaises créances était de 1 094 795 \$ au 31 décembre 2010. Elle a été augmentée de 700 000 \$ en 2011 et des comptes ont dû être radiés pour une valeur de 449 213 \$.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Lanthier'.

François Lanthier, CGA
Directeur des services administratifs

Rapport de l'auditeur indépendant

Table des matières

Lettre aux membres	13
Résultats	14
Évolution des actifs nets	15
Bilan	16
Flux de trésorerie	17
Notes aux états financiers	18



BRUNO BRASSARD & ASSOCIÉS INC.
RICHARD CARRIER & ASSOCIÉS INC.

BRASSARD CARRIER
COMPTABLES AGRÉÉS

1651, chemin Sainte-Foy, bureau 200
Québec (Québec) G1S 2P1
Télécopieur: (418) 682-0282
Téléphone: (418) 682-2929

info@GroupeBca.com
Site Web: GroupeBca.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Aux membres,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BRASSARD CARRIER, COMPTABLES AGRÉÉS

Par : Bruno Brassard, & Associés inc. (Bruno Brassard, CA auditeur)

Québec, le 13 février 2012

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

RÉSULTATS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	Administration générale		Suppression	Immo.	P. majeurs	TOTAL	
	2 0 1 0	2 0 1 1				2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Cotisations générales	42 412 000	37 368 000					
Cotisations projets majeurs	(1 476 000)	(1 605 000)			1 605 000	1 605 000	1 476 000
Cotisations immobilisations	(1 162 892)	(1 093 362)		1 452 568	(359 206)	1 093 362	1 162 892
Cotisations avions CL-415	6 360 679	6 259 000					
Apport MRNF		5 000 000					
Cotisations spéciales	69 671	158 706					
Cotisations bois mis à l'encan		104 486					
Cotisations de suppression			13 698 952			13 698 952	75 206 303
	46 203 458	46 191 830	13 698 952	1 452 568	1 245 794	16 397 314	77 845 195
Projets Baie-James et Île d'Anticosti	721 515	772 590					
Locations	288 741	290 441					
Intérêts	94 452	194 051					
Autres produits	704 001	949 174					
Résultats du SAG	(2 850 859)	1 393 253					
	45 161 308	49 791 339	13 698 952	1 452 568	1 245 794	16 397 314	77 845 195
CHARGES							
Salaires et vacances	18 608 393	16 698 330	2 615 224			2 615 224	11 775 715
Contributions de l'employeur	4 254 139	4 067 063	519 917			519 917	1 562 872
Déplacements et communications	1 070 892	1 187 403					
Services professionnels et administratifs	1 440 652	1 267 169					
Loyers aéronefs et autres	12 301 974	8 281 984	3 034 062			3 034 062	30 649 247
Avions - citernes	12 020 002	11 716 663	5 248 312			5 248 312	9 802 763
Fournitures approvisionnement entretien	7 422 267	3 681 360	1 531 804			1 531 804	8 872 347
Projets majeurs et déficit actuariel					1 046 941	1 046 941	1 099 344
Mauvaises créances	1 097 587	700 000					
Allocation pour frais généraux			619 189			619 189	4 467 094
Contractuels municipalités et cics			130 444			130 444	8 076 265
Perte (Gain) sur disposition d'immo.				27 788		27 788	44 932
Amortissement des immobilisations				1 449 226		1 449 226	1 367 573
Frais proj. Baie-James et Île d'Anticosti	697 941	772 590					
Coût de financement des avions CL-415	6 360 679	6 258 665					
Remboursement bois mis à l'encan		94 222					
Distribution de cotisations		5 000 000					
Intérêts sur dette à long terme	23 315	34 105					
	65 297 841	59 759 554	13 698 952	1 477 014	1 046 941	16 222 907	77 718 152
Frais imputés à la suppression	(23 917 060)	(4 775 075)					
Frais imputés aux projets	(130 848)	(153 469)					
	41 249 933	54 831 010	13 698 952	1 477 014	1 046 941	16 222 907	77 718 152
RÉSULTATS NETS	3 911 375	(5 039 671)	-	(24 446)	198 853	174 407	127 043



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	Administration générale		Suppression Immo.	P. majeurs	TOTAL	
	2 0 1 0	2 0 1 1			2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDES AU DÉBUT	1 176 884	813 753	15 297 981		15 297 981	15 398 840
Corrections aux exercices antérieurs (note 10)	<u>(5 532 316)</u>					
Soldes redressés	(4 355 432)	813 753				
RÉSULTATS NETS DE L'EXERCICE	3 911 375	(5 039 671)	(24 446)	198 853	174 407	127 043
Surplus (déficit) actuariel (note 9)	<u>925 453</u>	(1 462 053)				
Résultats nets après surplus (déficit) actuariel	4 836 828	(6 501 724)				
Dette remboursée sur immobilisations		(184 929)	184 929		184 929	104 455
TRANSFERTS						
Au (Du) fonds d'administration	332 357	217 199		(217 199)	(217 199)	(332 357)
Produits de disposition - immobilisations			(18 346)	18 346		
SOLDES À LA FIN	813 753	(5 655 701)	15 440 118		15 440 118	15 297 981



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

BILAN au 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

		<u>2 0 1 1</u>	<u>2 0 1 0</u>
		\$	\$
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse		1 517 064	1 987 472
Débiteurs	(Note 5)	4 871 454	5 814 488
Stocks	(Note 6)	577 929	418 847
		<u>6 966 447</u>	8 220 807
IMMOBILISATIONS	(Note 4)	16 135 734	16 178 526
		<u>23 102 181</u>	<u>24 399 333</u>
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs	(Note 7)	6 553 232	2 800 191
Portion exigible de la dette	(Note 8)	193 216	185 191
		<u>6 746 448</u>	2 985 382
DETTE À LONG TERME	(Note 8)	502 400	695 354
PASSIF DE PRESTATIONS CONSTITUÉES	(Note 9)	6 068 916	4 606 863
		<u>13 317 764</u>	8 287 599
ACTIFS NETS			
Fonds d'administration (négatif)	(E.A.N.)	(5 655 701)	813 753
Fonds investis en immobilisations	(E.A.N.)	15 440 118	15 297 981
		<u>9 784 417</u>	16 111 734
		<u>23 102 181</u>	<u>24 399 333</u>



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

FLUX DE TRÉSORERIE exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

		2 0 1 1	2 0 1 0
		\$	\$
EXPLOITATION			
Résultats nets du fonds d'administration	(Résultats)	(5 039 671)	3 911 375
Résultats nets des autres fonds	(Résultats)	174 407	127 043
Augmentation des fonds investis en immobilisations	(Actifs nets)	-	104 455
Amortissement des immobilisations	(Résultats)	1 449 226	1 367 573
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	(Résultats)	27 788	44 932
Débiteurs (augmentation)	(Bilan-variation)	943 032	(658 418)
Stocks (augmentation)	(Bilan-variation)	(159 082)	(16 194)
Créditeurs (diminution)	(Bilan-variation)	3 753 043	(4 498 390)
		1 148 743	382 376
FINANCEMENT			
Dette contractée	(Note 8)	-	985 000
Dette remboursée	(Note 8)	(184 929)	(104 455)
		(184 929)	880 545
INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	(Note 4)	(1 452 568)	(2 199 080)
Dispositions d'immobilisations	(Note 4)	18 346	6 889
		(1 434 222)	(2 192 191)
VARIATION DES LIQUIDITÉS		(470 408)	(929 270)
TRÉSORERIE AU DÉBUT		1 987 472	2 916 742
TRÉSORERIE À LA FIN		1 517 064	1 987 472



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la 3e partie de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la prévention, la détection et la suppression des incendies de forêts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Juste valeur

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Comptabilité par fonds affectés

La Société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds Administration générale se réfère aux sommes nécessaires pour défrayer les frais généraux d'opération de la Société.

Le fonds Suppression se réfère aux sommes nécessaires pour défrayer les frais relatifs à l'extinction des feux de forêts.

Le fonds Immobilisations se réfère aux sommes nécessaires pour acquérir les immobilisations, les financer et les amortir sur leur durée de vie utile.

Le fonds Projets majeurs se réfère aux projets spéciaux adoptés par le conseil d'administration et payés soit par le surplus non distribué ou une cotisation.

Les revenus de ces fonds sont constatés durant l'exercice où ils sont facturés.

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses membres et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Société n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

3. MARGE DE CRÉDIT

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Marge de crédit utilisée	-	-

La Société détient une marge de crédit, renouvelable annuellement, autorisée au montant de 3 000 000 \$, majorée de 3 000 000 \$ en période de pointe du 15 mars au 31 mai inclusivement et du 1^{er} octobre au 28 février inclusivement auprès de la Banque Royale du Canada au taux préférentiel, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

4. IMMOBILISATIONS	2 0 1 0	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	2 0 1 1
	\$	\$	\$	\$
COÛT				
Terrains	203 155	-	-	203 155
Bâtisses	6 514 538	432 352	-	6 946 890
Bâtisses terrains loués	5 264 321	63 055	-	5 327 376
Équipement de communication	10 525 721	314 198	162 853	10 677 066
Ameublement de bureau	506 554	15 307	12 226	509 635
Pistes d'atterrissage	3 033 818	-	-	3 033 818
Équipement informatique	2 932 653	385 398	85 885	3 232 166
Équipement de suppression	5 404 945	226 648	85 612	5 545 981
Matériel roulant	1 226 452	15 610	48 000	1 194 062
	<u>35 612 157</u>	<u>1 452 568</u>	<u>394 576</u>	<u>36 670 149</u>
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ				
Bâtisses	2 480 577	170 005	-	2 650 582
Bâtisses terrains loués	3 449 150	230 960	-	3 680 110
Équipement de communication	6 894 572	375 958	134 184	7 136 346
Ameublement de bureau	352 476	15 958	10 074	358 360
Pistes d'atterrissage	577 327	98 260	-	675 587
Équipement informatique	2 473 230	195 564	85 643	2 583 151
Équipement de suppression	2 981 445	252 175	70 541	3 163 079
Matériel roulant	224 854	110 346	48 000	287 200
	<u>19 433 631</u>	<u>1 449 226</u>	<u>348 442</u>	<u>20 534 415</u>
VALEUR NETTE				
Terrains	203 155	-	-	203 155
Bâtisses	4 033 961	262 347	-	4 296 308
Bâtisses terrains loués	1 815 171	(167 905)	-	1 647 266
Équipement de communication	3 631 149	(61 760)	(28 669)	3 540 720
Ameublement de bureau	154 078	(651)	(2 152)	151 275
Pistes d'atterrissage	2 456 491	(98 260)	-	2 358 231
Équipement informatique	459 423	189 834	(242)	649 015
Équipement de suppression	2 423 500	(25 527)	(15 071)	2 382 902
Matériel roulant	1 001 598	(94 736)	-	906 862
	<u>16 178 526</u>	<u>3 342</u>	<u>(46 134)</u>	<u>16 135 734</u>
Amortissement de l'exercice	1 367 573			1 449 226
Acquisitions de l'exercice, au coût	2 199 080			1 452 568
Dispositions, au prix de disposition	6 889			18 346



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

4. IMMOBILISATIONS (SUITE)

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et taux annuels suivants, à l'exception des acquisitions de l'exercice qui sont amorties au demi-taux.

Bâtisses	Dégressif	4%
Bâtisses terrains loués	Linéaire	Durée du bail
Équipement de communication	Dégressif	10%
Ameublement de bureau	Dégressif	10%
Pistes d'atterrissage	Dégressif	4%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Équipement de suppression	Dégressif	10%
Matériel roulant	Linéaire	10%

5. DÉBITEURS

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Cotisations à recevoir	5 399 393	6 494 705
Autres comptes à recevoir	12 378	25 589
Provision pour mauvaises créances	(1 345 582)	(1 094 795)
Taxes à recevoir	805 265	388 989
	<u>4 871 454</u>	<u>5 814 488</u>

6. STOCKS

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Barils, carburant et retardants	<u>577 929</u>	<u>418 847</u>

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

7. CRÉDITEURS	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Fournisseurs et charges courues	5 367 082	1 546 505
Salaires et vacances	1 186 150	1 253 686
	6 553 232	2 800 191

8. DETTE À LONG TERME	2 0 1 1		2 0 1 0
	COURT TERME	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$
<u>EMPRUNT</u>			
Emprunt à la Banque Royale du Canada au montant initial de 985 000 \$, 4.25 %. Garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant. Remboursable par des versements mensuels de 18 253 \$ en capital et intérêts, calculés sur une période d'amortissement de 60 versements, échéant en mai 2015.	193 216	695 616	880 545
PORTION À COURT TERME DE LA DETTE		(193 216)	(185 191)
<hr/>			
PORTION À LONG TERME DE LA DETTE		502 400	695 354
Dette contractée au cours de l'exercice		-	985 000
Dette remboursée au cours de l'exercice		184 929	104 455

EMPRUNT

Les versements en capital requis au cours des prochains exercices sur l'emprunt, **en ne posant pas l'hypothèse que les renouvellements se feront aux mêmes conditions**, seront les suivants :

Exercice	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	2 0 1 6	2 0 1 7&+	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunt	193 216	201 590	210 327	90 483	-	-	695 616

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime à prestations déterminées

L'entreprise applique la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser le coût de son régime de retraite à prestations déterminées. Selon cette méthode, tous les coûts au titre des services passés et les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. L'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur le plus récent rapport d'évaluation actuarielle établi aux fins de la capitalisation. Pour les exercices compris entre deux dates d'évaluation, l'entreprise applique une technique de report pour estimer l'obligation au titre des prestations constituées.

Cette méthode a été appliquée en 2011 avec effets rétrospectifs et corrections aux exercices antérieurs.

Le montant présenté dans le bilan correspond à l'écart entre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime.

La date de la plus récente évaluation actuarielle, préparée par Malette actuaires inc., est le 31 décembre 2010, les chiffres du 31 décembre 2011 utilisent la méthode du report.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers:

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Juste valeur des actifs du régime	33 661 682	33 948 077
Obligation au titre des prestations constituées	39 730 598	38 554 940
Situation de capitalisation (déficit) - passif au titres des prestations constituées	<u>(6 068 916)</u>	<u>(4 606 863)</u>

Selon les instructions que la Société de protection des forêts contre le feu a données au comité de retraite, la cotisation d'équilibre doit être établie en amortissant jusqu'au 31 décembre 2018 les déficits selon l'approche de solvabilité, et non l'approche de capitalisation. Ces déficits sont calculés en utilisant une méthode d'évaluation de l'actif qui nivelle les fluctuations de la valeur marchande de l'actif du régime sur une période de 5 ans.

La cotisation d'équilibre minimale annuelle à verser au cours des trois prochains exercices financiers du régime (2011, 2012 et 2013) est de 1 333 560 \$.

Une lettre de crédit de soutien au montant de 1 126 534 \$ a été émise au nom du Régime complémentaire de retraite des employés de la Société de protection des forêts contre le feu.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

10. CORRECTIONS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

La correction appliquée aux exercices antérieurs au 1^{er} janvier 2010 représente les déficits actuariels cumulés jusqu'à cette date soit un montant de 5 532 316 \$. En contrepartie de cette correction, un montant est inscrit au passif de prestations constituées. Le montant total appliqué au passif de prestations constituées au 31 décembre 2011 est détaillé comme suit:

	\$
Situation de capitalisation (déficit) - passif au titres des prestations constituées au 31 décembre 2009	(5 532 316)
Surplus actuariel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010	925 453
<u>Surplus (déficit) actuariel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011</u>	<u>(1 462 053)</u>
Situation de capitalisation (déficit) - passif au titres des prestations constituées au 31 décembre 2011	<u><u>(6 068 916)</u></u>

11. ENGAGEMENTS

La Société est liée par divers contrats de locations. Ces engagements, pour les prochains exercices, se répartissent comme suit :

Année	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	2 0 1 6	2 0 1 7&+	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats	4 280 265	3 233 104	3 148 437	3 058 941	139 941	369 329	14 230 017

12. ORGANISME SATELLITE

La Société participe à la gestion du Service aérien gouvernemental (SAG) par le comité de liaison. Par décision du conseil d'administration, les excédents ou les déficits de l'opération des avions-citernes sont assumés par la SOPFEU.

13. COTISATIONS GÉNÉRALES

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	22 342 104	25 002 573
Bénéficiaires	14 126 972	16 362 737
<u>Territoriaux</u>	<u>898 924</u>	1 046 690
	<u>37 368 000</u>	<u>42 412 000</u>

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

14. COTISATIONS DE SUPPRESSION

	INTENSIVE	RESTREINTE	TOTAL	
			2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$	\$	\$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	8 329 495	203 095	8 532 590	75 190 117
Bénéficiaires	4 848 177	6 602	4 854 779	-
Territoriaux	308 498	420	308 918	-
Tiers	2 665	-	2 665	16 186
	13 488 835	210 117	13 698 952	75 206 303

15. FRAIS DE SUPPRESSION

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
FRAIS RÉCUPÉRÉS		
Portion des résultats du SAG	-	1 301 903
Salaires et vacances	1 549 838	4 523 302
Contributions de l'employeur	519 917	1 561 406
Aéronefs contrats	1 360 550	8 274 339
Fournitures, approvisionnements et entretien	725 581	3 789 016
Allocation pour frais généraux et administratifs	619 189	4 467 094
	4 775 075	23 917 060
FRAIS SUPPLÉMENTAIRES		
Salaires, vacances et avantages sociaux	1 065 386	7 253 879
Location d'aéronefs	1 673 512	22 374 908
Avions-citernes	5 248 312	8 500 860
Fournitures, approvisionnements et entretien	806 223	5 083 331
Contractuels, municipalités et compagnies	130 444	8 076 265
	8 923 877	51 289 243
	13 698 952	75 206 303





La prévention des incendies de forêt : toujours d'actualité



**Société de protection
des forêts contre le feu**

715, 7^e rue de l'Aéroport
Québec (Québec) G2G 2S7
Téléphone : 418 871-3341
Télécopieur : 418 874-2627

www.sopfeu.qc.ca



Recyclé



Sans acide

